

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS

Séance du Conseil Municipal du 8 juillet 2020

Délibération N° : 20200708-09

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 SUR LE BUDGET GENERAL 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 8 du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 03/07/2020

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène FAROUZE

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 14

AUDIER-MERLE Carine – BOULET Philippe – BOURCIER Florian – BUES Florent – CERUTTI Chrystelle – CRUNCHANT Nicolas – FAROUZE Marie-Hélène – GAUCHE Joël – LACROIX Charles – LEPAS Dominique – MIEGGE Emmanuel – RENIE Alexandre – RIBOT Philippe – ROUX Pauline.

NOMBRE DE POUVOIRS : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 14

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 14 voix POUR :

DECIDE de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget principal 2020 :

CREDITS A OUVRIR - DEPENSES					OBJET	MONTANT
Sens	Section	Chap.	Art.	Op		
D	I	21	21571	1403	Matériel roulant	+18 379.56 €
					TOTAL DEPENSES	+ 18 379.56 €
CREDITS A OUVRIR - RECETTES						
R	I	024	024	OPFI	Cessions	+ 4 720.00 €
R	I	10	10222	OPFI	FCTVA	+ 3 335.56 €
R	I	16	1641	1403	Emprunts	+ 10 324.00 €
					TOTAL RECETTES	+ 18 379.56 €
					EQUILIBRE	0.00 €

DIT QUE LE VOTE des crédits supplémentaires détaillés ci-dessus seront repris lors de l'établissement du compte administratif 2020 du budget principal de la commune.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.

